



Paris, le 15 mars 2012

Collectif « Des Ponts, Pas des Murs »

Objet : Réponse à la lettre ouverte du collectif « Des Ponts, Pas des Murs ».

Chères et chers membres de la mobilisation citoyenne « Des Ponts, Pas des Murs »,

Il est des heureux rassemblements citoyens qui naissent de décisions tragiques et redorent l'image de notre pays. Le fait que ces rassemblements durent est à la fois une preuve de la persistance de l'injustice, à la fois un gage de vivacité citoyenne. Depuis 2008, la plateforme « Des Ponts pas des murs ! » fait vivre, souvent de manière joyeuse et populaire, la résistance à une politique migratoire européenne qui ne laisse que peu de place à la liberté de circulation et au respect des droits humains, pourtant consacrés par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Comme j'aime à le répéter, pour moi, lorsque l'on s'en prend aux droits des plus fragiles, c'est l'intégralité de notre démocratie qui est progressivement mise en danger. Voilà pourquoi, dès la création de « Des ponts pas des murs », j'ai moi-même, ainsi que de nombreux éluEs et militantEs écologistes, soutenu et suivi vos initiatives.

L'Union européenne et la France mettent en œuvre une politique migratoire sécuritaire qui exalte le repli sur soi et incite à la xénophobie : la législation française actuelle, fréquemment remaniée au gré des faits divers et des variations des sondages, en est une caricature ; la fermeture unilatérale des frontières par certains Etats-membres de l'espace Schengen au moment du printemps arabe en est une autre, particulièrement glaçante. A cette approche réactionnaire, j'oppose une vision ouverte, solidaire et responsable, inscrivant la mobilité dans une démarche globale de lutte contre les inégalités et favorisant le développement humain. C'est d'ailleurs l'approche prônée en 2009 par le rapport sur le développement humain du PNUD intitulé «Lever les barrières». Il s'agit de redéployer les moyens colossaux consacrés à la répression des migrants, leur enfermement et leur expulsion vers une politique de mobilité juste, ambitieuse et ancrée dans une perspective de long terme pour favoriser le vivre ensemble. Il s'agit également de promouvoir un codéveloppement véritable, basé sur des principes neufs, pour faire du droit à la mobilité la grande conquête du XXIe siècle : plus les droits des migrants sont garantis, plus les bénéfices réciproques pour le migrant, les pays d'accueil et d'origine sont importants. Le travail à abattre est immense, mais nous nous devons de faire avancer la France afin qu'elle redevienne ouverte et tolérante.

On veut souvent nous faire croire que la présence de migrants sur notre sol menace notre identité dite « nationale ». De par mon histoire, je sais à quel point les migrants peuvent souffrir de telles affirmations, qui nient et méprisent leur identité d'origine aussi bien que leur capacité d'intégration à la société française. En tant que présidente de la République, je m'attacherai tout d'abord à proposer l'évolution du regard sur l'immigration et les immigrés. Je m'attacherai à changer les discours, mettre en évidence les mensonges mais également les apports de l'immigration volontairement ignorés. Le fait notamment, que les migrants apportent un réel « plus » à notre économie. Les affaires liées à l'asile et l'immigration seront banalisées, détachées du Ministère de l'Intérieur, et aucune référence à l'identité nationale ne sera plus effectuée. Je crois au contraire qu'en rapprochant les services liés aux affaires européennes et étrangères, à l'égalité et à l'insertion des services liés à l'immigration, nous tracerions d'ors et déjà les lignes d'une politique migratoire très différente. Mais je ne suis pas dupe : l'une de mes tâches en tant que présidente de la République sera de convaincre les autres pays membres de l'Union européenne que ces valeurs doivent fonder notre politique migratoire commune.

J'ai la chance d'occuper le poste de présidente de la Commission du développement au Parlement européen et d'avoir pu y étudier la mise en place de nos accords commerciaux et de développement avec des pays moins avantagés, surtout des pays africains. Je veux parler des accords de coopération, liés aux accords de gestion des flux migratoires, mais également les accords de pêche, et autres accords aux clauses douteuses qui permettent trop souvent aux pays du Nord de continuer à piller les ressources des pays en développement. Revendiquer moins de migrations tout en poursuivant des relations déséquilibrées avec les pays en développement est d'une hypocrisie sans nom : il faut que cela cesse ! Les politiques que nous menons en termes agricoles, industriels, de gouvernance mondiale ou de propriété intellectuelle ont des impacts considérables sur les populations des pays en développement ; c'est ce que l'Union européenne appelle « la cohérence des politiques pour le développement ». Il est urgent de faire en sorte que toutes les politiques menées par la France comme par l'Union européenne intègrent des considérations liées aux conditions de vie des populations des pays partenaires. Voilà pourquoi je fais mienne votre proposition de réaffirmer l'importance, d'abord au niveau européen et à travers celui-ci, au niveau international, de l'égalité des droits, de la liberté de circulation et d'installation, de la lutte contre les discriminations de toutes sortes, de la révision des accords économiques et de coopération. Quant à l'implication de la société civile et des migrants dans toutes les négociations, elle me semble indispensable. L'aide apportée par les migrants à leurs pays d'origine est quantitativement bien plus importante que l'aide publique au développement. Sachant que leurs contributions financières est supérieure à l'aide publique, comment continuer d'exclure des prises de décisions les migrants qui jouent un rôle plus important que nos propres Etats dans les changements mondiaux actuels ?

Concrètement, au niveau européen, je relancerai le débat sur la directive retour et sur le rôle de Frontex qui ne peut rester le bras armé de l'Union européenne, notamment dans la zone méditerranéenne. J'aimerais faire de Frontex une agence de protection des droits des migrantEs lorsqu'ils traversent les frontières malheureusement aidés par des trafiquants aux méthodes barbares. Il nous faudra également supprimer la liste des pays dits « sûrs », en ce qui concerne l'asile. Nous ne pouvons continuer à renvoyer les Roms vers le Kosovo où ils risquent leurs vies. Ouvrons les yeux devant les dangers liés à l'orientation sexuelle dans nombre de pays en développement qui sont considérés comme sûrs. Au-delà des accords économiques et de coopération donc, la marge de manœuvre reste large. J'encouragerai également la mise en place d'une politique euro-méditerranéenne pour la mobilité, fondée sur la liberté des échanges humains et visant à soutenir l'émergence de la démocratie chez nos voisins du Sud. Enfin, je soutiendrai la création d'une citoyenneté européenne de résidence, se traduisant notamment par l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux élections locales, nationales et européennes ; par l'accès aux droits, libertés et services de l'Union européenne et notamment le droit à la protection sociale. Affirmons pour demain le rôle de l'Union européenne dans notre tentative d'affirmer que la citoyenneté est

plus forte que les origines nationales.

En France, d'autres mesures doivent bien sûr être prises de manière urgente.

Voilà tout d'abord trop longtemps que sévit l'arbitraire dans l'attribution du droit d'asile, des titres de séjour et les naturalisations. La France doit au plus vite rétablir des critères objectifs d'attribution de ces titres et réinvestir massivement des fonds et ressources humaines dans le traitement des dossiers. La vie a été rendue trop difficile pour les étrangerEs malades mais aussi pour les conjointEs de français, les familles, les travailleurEs... jusque, désormais, aux étudiantEs très diplôméEs ! Ma première volonté va donc au rétablissement des règles de droit comme seules valables pour l'attribution de titres. Les revoir dans un sens plus généreux en abrogeant les dispositions restrictives sur la maîtrise de la langue et de l'histoire française ainsi qu'en supprimant les différents tarifs créés depuis le début des années 2000 est un complément essentiel. Pour mettre un terme à l'arbitraire, j'engagerai ensuite une régularisation douce et continue des sans-papiers, selon des critères objectifs. J'engagerai également une réforme juridique visant à dépenaliser la migration et la mobilité, à dépenaliser le séjour irrégulier : il est inadmissible qu'au XXIe siècle, nous enfermions des gens qui ont commis pour seul «crime» de traverser des frontières. Pour aboutir à terme à la fermeture ds centres de rétention, il faut commencer par rendre le placement dans ces centres exceptionnel. Il faut réfléchir à un dispositif de droit commun accueillant les migrants ayant commis des délits ou des crimes. Il nous sera toutefois indispensable de revoir, partis politiques et partenaires sociaux réunis, les critères migratoires, car de l'immigration familiale à l'immigration professionnelle, tout est à revoir... Enfin, remobiliser tous les services de l'Etat pour l'intégration des excluEs, nationaux ou non, sera l'une des premières tâches de tout PrésidentE de gauche : lutter contre les discriminations dans tous les domaines, notamment en matière professionnelle, en supprimant les emplois réservés (selon les préconisations de la Halde), et en pistant mieux toutes ces discrimination.

Enfin, l'un de mes premiers gestes de présidente de la République sera de ratifier les traités internationaux liés aux droits humains et à l'environnement qui ne l'ont pas encore été. Je pense notamment à la Convention internationale sur les droits des migrants : il nous faut reconnaître l'égalité des droits aux étrangers qui viennent enrichir notre territoire, économiquement, démographiquement et culturellement. L'amélioration des droits des plus faibles a toujours, dans l'histoire, entraîné l'amélioration des droits de tous. La France doit comprendre qu'au jeu de la mondialisation, elle a plus à gagner de sa diversité que de son homogénéité. Et pour cela, moi aussi, je souhaite construire des ponts, pas des murs !

Amitiés écologiques,

Eva Joly

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eva Joly', with a large, stylized initial 'E' and 'J'.